

Sujet : [INTERNET] Route forestière du col de Voza

De : > marieke Dijkstra (par Internet) <mariekedijkstra74@hotmail.com>

Date : 18/09/2020 16:07

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour

Mon avis est simple : non au gaspillage d'argent public pour construire une route qui va à l'encontre de l'urgence climatique !

Respectueusement

M. Dijkstra

Sent from my iPhone

Sujet : [INTERNET] Contre le projet de route forestière du col de Voza
De : > Méline Leribillard (par Internet) <meline.leribillard@gmail.com>
Date : 18/09/2020 14:55
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je saisis l'occasion de m'exprimer comme citoyenne dans le cadre de cette enquête publique pour m'exprimer contre ce projet.

Les arguments exposés dans le dossier réalisé par France Nature Environnement et la LPO sont sans appel sur les risques et le non-sens de ce projet.

L'absence de transparence dans ce projet est grande (associations environnementalistes laissées à l'écart, non consultation des riverains...) et s'inscrit dans un non-sens énorme d'épuisement de la planète alors que le bouleversement climatique s'accélère, que nos Alpes fondent et s'effondrent, que les températures de cet été flambent.

Je vous joins à nouveau les conclusions du rapport LPO - FNE :

- D'un point de vue économique, la création de cette route, aux frais des contribuables, ne permettra pas de rendre viable l'exploitation accrue des forêts du secteur de montagne concerné. Il s'agit donc d'une mauvaise utilisation d'argent public.
- D'un point de vue environnemental, **vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens. Continuons à exploiter cette forêt de façon raisonnable et laissons de nombreuses espèces rares et protégées survivre et se développer dans ce secteur qui a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état.**
- **Comment un tel projet peut-il être envisagé dans le Site classé du Mont-Blanc, alors que la protection du Mont-Blanc est par ailleurs recherchée par les pouvoirs publics. Est-il acceptable de protéger le sommet du massif, tout en organisant la sur-exploitation des pentes y conduisant ?**

Dans l'espoir d'être entendue,
Respectueusement,

Méline Leribillard



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] ROUTE FORESTIERE DU COL DE VOZA - STOP AUX BETISES

De : > Arnaud Lathuille (par Internet) <arnaud.lathuille@gmail.com>

Date : 18/09/2020 20:51

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

Arrêtez vos bêtises, on marche sur la tête. Il est tant de changer de mentalités.

Protégeons encore ce qui peut être sauvé et arrêtons de gaspiller l'argent public.

- D'un point de vue économique, la création de cette route, aux frais des contribuables, ne permettra pas de rendre viable l'exploitation accrue des forêts du secteur de montagne concerné. Il s'agit donc d'une mauvaise utilisation d'argent public.
- D'un point de vue environnemental, vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens. Continuons à exploiter cette forêt de façon raisonnable et laissons de nombreuses espèces rares et protégées survivre et se développer dans ce secteur qui a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état.
- Comment un tel projet peut-il être envisagé dans le Site classé du Mont-Blanc, alors que la protection du Mont-Blanc est par ailleurs recherchée par les pouvoirs publics. Est-il acceptable de protéger le sommet du massif, tout en organisant la sur-exploitation des pentes y conduisant ?

STOP à ce projet insensé et parfaitement rétrograde

arnaud LATHUILLE

--

La photo animalière vous intéresse? N'hésitez plus, allez vous promener sur mon site dédié à la nature : <http://www.arnaudlathuille.com>

Mes photos sur Adobe Stock : <https://stock.adobe.com/fr/contributor/201686594/Arnaud%20LATHUILLE>



Garanti sans virus. www.avast.com

Sujet : [INTERNET] Non à la route du col de Voza

De : > Geraldine D'Amico (par Internet) <damico.geraldine@gmail.com>

Date : 19/09/2020 07:37

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Ne détruisez pas cette magnifique forêt. Arrêtez le massacre !

Sujet : [INTERNET] Projet de route forestière intercommunale Saint-Gervais, les Houches, Passy. Col de Voza

De : > Marc Vérilhac (par Internet) <marcverilhac@yahoo.fr>

Date : 19/09/2020 11:34

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Observations d'un citoyen

Le secteur impliqué par ce projet de route forestière est situé près de la vallée de l'Arve déjà largement impactée par la pollution atmosphérique. Il est en limite de deux vallées déjà saturées par toutes sortes d'aménagements routiers et touristiques, celle de Saint-Gervais (val Montjoie) et celle de Chamonix. Ce secteur boisé est un des derniers qui conserve un caractère sauvage, du fait de son accessibilité limitée, et est épargné en bonne partie par la dégradation du paysage causée par les remontées mécaniques partout ailleurs sur Saint-Gervais et les Houches. Faut-il donc livrer cet espace à la frénésie d'aménagement de nos élus, qui semble n'avoir aucune limite ?

Certes le rapport qui accompagne de dossier du projet tente de présenter les choses sous un jour idyllique mais ne parvient pas tout à fait à en cacher les difficultés environnementales : nécessité de déplacer certains végétaux, impact sur l'hydrologie...Une fois la réalisation engagée, que restera t-il des engagements de précaution énumérés dans le rapport ? Qui vérifiera le travail des engins de chantier ? Que se passera t-il quand on s'apercevra que les précautions environnementales n'ont pas toutes été respectées ? Il sera bien évidemment trop tard. La priorité des entreprises forestières ou de BTP est de travailler vite dans un but de rentabilité et l'écologie est pour elle une contrainte qui ne pèsera pas lourd une fois les travaux commencés.

L'évolution climatique devrait aussi inquiéter ceux qui conçoivent ce type de projet : étés de plus en plus chauds, précipitations qui se raréfient...Nos massifs forestiers souffrent suffisamment et n'ont pas besoin de subir de nouvelles agressions.

Il serait temps d'envisager une gestion vraiment douce de ces forêts, qui les ménage sans viser à tout prix une rentabilité économique. C'est un patrimoine commun qui est en jeu.

Quant au tracé de la future route, on nous fait remarquer qu'il est déjà en large partie existant : peut-être, mais on voit bien que la future route n'aura plus rien à voir avec les pistes existantes, ni en terme d'impact paysager, ni en terme de circulation d'engins.

M.Vérilhac, Sallanches.

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Projet de route forestière intercommunale Saint-Gervais, les Houches, Passy. Col de Voza

De : > Marc Vérilhac (par Internet) <marcverilhac@yahoo.fr>

Date : 19/09/2020 11:34

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Observations d'un citoyen

Le secteur impliqué par ce projet de route forestière est situé près de la vallée de l'Arve déjà largement impactée par la pollution atmosphérique. Il est en limite de deux vallées déjà saturées par toutes sortes d'aménagements routiers et touristiques, celle de Saint-Gervais (val Montjoie) et celle de Chamonix. Ce secteur boisé est un des derniers qui conserve un caractère sauvage, du fait de son accessibilité limitée, et est épargné en bonne partie par la dégradation du paysage causée par les remontées mécaniques partout ailleurs sur Saint-Gervais et les Houches. Faut-il donc livrer cet espace à la frénésie d'aménagement de nos élus, qui semble n'avoir aucune limite ?

Certes le rapport qui accompagne de dossier du projet tente de présenter les choses sous un jour idyllique mais ne parvient pas tout à fait à en cacher les difficultés environnementales : nécessité de déplacer certains végétaux, impact sur l'hydrologie... Une fois la réalisation engagée, que restera-t-il des engagements de précaution énumérés dans le rapport ? Qui vérifiera le travail des engins de chantier ? Que se passera-t-il quand on s'apercevra que les précautions environnementales n'ont pas toutes été respectées ? Il sera bien évidemment trop tard. La priorité des entreprises forestières ou de BTP est de travailler vite dans un but de rentabilité et l'écologie est pour elle une contrainte qui ne pèsera pas lourd une fois les travaux commencés.

L'évolution climatique devrait aussi inquiéter ceux qui conçoivent ce type de projet : étés de plus en plus chauds, précipitations qui se raréfient... Nos massifs forestiers souffrent suffisamment et n'ont pas besoin de subir de nouvelles agressions.

Il serait temps d'envisager une gestion vraiment douce de ces forêts, qui les ménage sans viser à tout prix une rentabilité économique. C'est un patrimoine commun qui est en jeu.

Quant au tracé de la future route, on nous fait remarquer qu'il est déjà en large partie existant : peut-être, mais on voit bien que la future route n'aura plus rien à voir avec les pistes existantes, ni en terme d'impact paysager, ni en terme de circulation d'engins.

M.Vérilhac, Sallanches.

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Projet de route forestière intercommunale Saint-Gervais, les Houches, Passy. Col de Voza

De : > Marc Vérilhac (par Internet) <marcverilhac@yahoo.fr>

Date : 19/09/2020 11:34

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Observations d'un citoyen

Le secteur impliqué par ce projet de route forestière est situé près de la vallée de l'Arve déjà largement impactée par la pollution atmosphérique. Il est en limite de deux vallées déjà saturées par toutes sortes d'aménagements routiers et touristiques, celle de Saint-Gervais (val Montjoie) et celle de Chamonix. Ce secteur boisé est un des derniers qui conserve un caractère sauvage, du fait de son accessibilité limitée, et est épargné en bonne partie par la dégradation du paysage causée par les remontées mécaniques partout ailleurs sur Saint-Gervais et les Houches. Faut-il donc livrer cet espace à la frénésie d'aménagement de nos élus, qui semble n'avoir aucune limite ?

Certes le rapport qui accompagne de dossier du projet tente de présenter les choses sous un jour idyllique mais ne parvient pas tout à fait à en cacher les difficultés environnementales : nécessité de déplacer certains végétaux, impact sur l'hydrologie...Une fois la réalisation engagée, que restera t-il des engagements de précaution énumérés dans le rapport ? Qui vérifiera le travail des engins de chantier ? Que se passera t-il quand on s'apercevra que les précautions environnementales n'ont pas toutes été respectées ? Il sera bien évidemment trop tard. La priorité des entreprises forestières ou de BTP est de travailler vite dans un but de rentabilité et l'écologie est pour elle une contrainte qui ne pèsera pas lourd une fois les travaux commencés.

L'évolution climatique devrait aussi inquiéter ceux qui conçoivent ce type de projet : étés de plus en plus chauds, précipitations qui se raréfient...Nos massifs forestiers souffrent suffisamment et n'ont pas besoin de subir de nouvelles agressions.

Il serait temps d'envisager une gestion vraiment douce de ces forêts, qui les ménage sans viser à tout prix une rentabilité économique. C'est un patrimoine commun qui est en jeu.

Quant au tracé de la future route, on nous fait remarquer qu'il est déjà en large partie existant : peut-être, mais on voit bien que la future route n'aura plus rien à voir avec les pistes existantes, ni en terme d'impact paysager, ni en terme de circulation d'engins.

M.Vérilhac, Sallanches.

Provenance : Courrier pour Windows 10

Sujet : [INTERNET] Projet de route du col de Voza

De : > Alan Marchand (par Internet) <alan-marchand74@hotmail.fr>

Date : 19/09/2020 17:21

Pour : "ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr" <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

J'ignore si cela aura un effet quelconque mais je profite de cette enquête pour partager mon opposition profonde à ce projet.

Il semble clair que l'intérêt économique du projet n'est pas justifié. Même si il s'agit à première vue d'une simple route forestière, il ne faut surtout pas sous estimer son impact sur l'environnement. De même qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance de préserver cette forêt telle quelle. Ne serait-ce que pour préserver le Pic Tridactyle qui protège les épicéas des bostryches.

De plus il serait à la fois dommage et révoltant d'utiliser l'argent du contribuable pour ce projet si l'opposition est majoritaire, à suivre.

Le monde change et c'est notre rapport à la nature qui est complètement remis en question aujourd'hui. Nous exploitons déjà cette forêt de façon raisonnée et c'est très bien comme ça. Arrêtons de voir toujours plus grand. Mettre en danger la biodiversité du pays du Mont-Blanc pour si peu me semble immoral.

Cordialement,

Alan Marchand.

Get [Outlook for iOS](#)

Sujet : [INTERNET] Route forestière du Chatelard Col de Voza

De : > Laurence Joly-Pottuz (par Internet) <laurencejolypottuz@gmail.com>

Date : 20/09/2020 11:47

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Monsieur,

je suis totalement opposée à la création de la route forestière Chatelard Col de Voza.

- D'un point de vue économique, la création de cette route, aux frais des contribuables, ne permettra pas de rendre viable l'exploitation accrue des forêts du secteur de montagne concerné. Il s'agit donc d'une mauvaise utilisation d'argent public.
- D'un point de vue environnemental, vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens. Continuons à exploiter cette forêt de façon raisonnable et laissons de nombreuses espèces rares et protégées survivre et se développer dans ce secteur qui a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état.
- Comment un tel projet peut-il être envisagé dans le Site classé du Mont-Blanc, alors que la protection du Mont-Blanc est par ailleurs recherchée par les pouvoirs publics. Est-il acceptable de protéger le sommet du massif, tout en organisant la sur-exploitation des pentes y conduisant ?

En espérant que , pour une fois, le respect de notre environnement ne sera pas un concept théorique mais une réalité ,

recevez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Laurence Joly-Pottuz
2879 route du Cruet
74700 Domancy

Sujet : [INTERNET] route forestière destinée à atteindre au col de Voz

De : > Olivier AZZANO (par Internet) <oazzano@gmail.com>

Date : 20/09/2020 14:35

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour

Je me réfère au projet de création d'une route forestière destinée à atteindre au col de Voza.

Comment peut on imaginer quand on connaît l'interêt particulier des biotopes et des paysages traversés, bouleverser ce joyau de moyenne montagne par une route forestière fortement destructrice, dont le but est d'alimenter une filière bois déjà excédentaire tant elle croule déjà sous les stocks existants ?

Sans tomber dans un intégrisme écologique et dans une opposition systématique, les inconvénients de cette piste me paraissent très largement supérieurs à ses avantages.

Cordialement

Olivier Azzano

Sujet : [INTERNET] Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard (Col de Voza)

De : > Bertrand Priouzeau (par Internet) <bersound@gmail.com>

Date : 20/09/2020 16:01

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Habitant de Passy, je suis totalement opposé à ce projet de route forestière, néfaste et inutile.

Une fois de plus, on veut détruire un écosystème pour faire d'une zone naturelle une ressource supplémentaire en exploitant et renouvelant artificiellement les arbres.

Nous ne pouvons plus raisonner ainsi, face à l'effondrement de la biodiversité.

Les forêts n'ont pas besoin d'être "rajeunies", au contraire, leur ancienneté assure leur richesse et leur force. Veut-on que la moindre tempête fasse tout tomber, comme à Magland l'an dernier ?

Veut-on voir disparaître le pic tridactyle, qui se nourrit des bois morts et aussi d'insectes qui attaquent nos arbres, comme le bostryche ?

Faire passer des camions de 48 tonnes et plus à travers la forêt pour économiser 2€ par mètre cube de bois, c'est absurde et ruineux.

On cherche juste à enrichir un peu plus les rentiers que sont les vendeurs de bois aux dépens de notre environnement, au lieu d'innover et de créer de nouveaux métiers.

Non à ce projet inutile, néfaste et coûteux.

Cordialement,
Bertrand Priouzeau

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - Projet de transformation et de création de la route forestière du Châtelard

De : > Mathilde Tairraz (par Internet) <mathilde.tairraz@gmail.com>

Date : 20/09/2020 19:29

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

En réponse à l'enquête publique sur la création et la transformation de la route forestière du Châtelard, je suis contre ce projet.

L'argument principal me permettant de formuler cette avis est l'impact sur la biodiversité de ce projet. Ces forêts abritent entre autres la gélinotte des bois et le pic tridactyle pour la faune, le lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*) pour la flore, mais également de nombreuses espèces "ordinaires" qui seront aussi impactées par la route. C'est tout un écosystème qui sera fragmenté et affaibli par cette route. De plus l'intérêt de la route forestière n'est pas clairement justifié (un gain de 2euros/m3 selon FNE74 et LPO74) pour un coût conséquent aux frais du contribuable. Le pied du Mont-Blanc est suffisamment pollué et urbanisé, il me semble indispensable de cesser les projets absurdes qui fragilisent nos milieux naturels pour un gain économique ridicule.

Bien cordialement,

Mathilde Tairraz,

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet de transformation et création de la route forestière du Chatelard - Col de Voza

De : > Alex Buisse (par Internet) <public@alexbuisse.com>

Date : 21/09/2020 09:01

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je tiens par le présent mail à vous informer de ma franche opposition au projet absurde de transformation et de création d'une route forestière entre le Chatelard et le Col de Voza. Ce projet n'a que très peu d'intérêt économique et est surtout un grand pas en arrière pour la conservation de la bio-diversité si importante dans le monde et en particulier dans la zone exceptionnelle qu'est le massif du Mont Blanc. J'espère donc que l'opposition locale ou le simple bon sens vous pousseront à refuser ce projet.

Cordialement,
Alex Buisse

Sujet : [INTERNET] Route forestière du col de Voza

De : > Lisa Robberse (par Internet) <lrobberse@creamontblanc.org>

Date : 21/09/2020 09:09

Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Bonjour,

Je tiens à exprimer mon avis concernant le projet de la route forestière jusqu'au Col de Voza.

D'un point de vue économique, je ne comprends pas l'intérêt de la création de cette route alors que les camions peuvent déjà s'y rendre par la route 4x4. Aussi, l'exploitation accrue de la forêt n'est pas viable à terme.

D'un point de vue environnemental, vouloir exploiter davantage la forêt dans un secteur d'une rare richesse en biodiversité, et de surcroît partiellement situé dans le Site classé du Mont-Blanc, est un non-sens. Ce secteur a beaucoup plus de valeur pour l'intérêt général s'il est laissé en l'état, sans déranger davantage les nombreuses espèces rares, protégées et menacées qu'il abrite. Il est possible et préférable de continuer à exploiter cette forêt de façon raisonnable.

Des impacts mal évalués

Dans son avis du 22 juillet 2020, l'Autorité environnementale (Ae) pointe plusieurs sujets :

1. L'impact du liant hydraulique sur l'environnement n'a pas été évalué. Sa fiche technique explique qu'il est créé avec un apport de chaux et de ciment, puis "*pour la protection contre les intempéries, une couche d'émulsion cationique est appliquée, composée à 65 % de bitume*". Environ 39t de goudron seront donc nécessaires pour la réalisation de ce revêtement !
2. L'Ae constate que "*les émissions de gaz à effet de serre liées aux engins de chantier pendant la phase travaux et aux engins et grumiers pendant l'exploitation forestière ne sont pas quantifiées*". Un bilan carbone global est indispensable.
3. L'Ae demande "*de présenter, en les étayant et les documentant, les effets positifs et négatifs du projet, y compris de l'exploitation*". Le bilan socio-économique du projet est donc à présenter, ainsi que l'étude des solutions alternatives à la route.
4. Les faiblesses de l'étude d'impact concernant la protection des captages d'eau potable, les traversées de cours d'eau et les zones humides sont dénoncées par l'Ae, qui demande des études complémentaires sur ces points également.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Cordialement,



Lisa Robberse – Diffusion de la Science participative

Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CRÉA Mont-Blanc)
Observatoire du Mont-Blanc - 74400 Chamonix - France